



## Recidive violence quel risque ? Ya til de l'emprisonnement ?

Par **Ali42333**, le **03/06/2016** à **15:35**

Bonjours voilà mon conjoint es passé en jugement pour avoir taper les force de l'ordre il a écopé de 8 moi de sursis et passe le 1er juillet pour les interêt civiles suite à cette affaire . Mais le 7 juin il repasse au tribunal car sont ex conjointe lui empêche de voir son fils il y a eu une altercation avec la maman de celle ci et elle même où il a mis une gifle à chacune et frapper son beau frère . Quel sont les risque ? Risque til la prison suite au jugement du 7 juin car ce serra considère comme récidive par rapport à l'affaire des force de l'ordre . ? Merci de votre aide car cela m'inquiète